

Paris, le 08-06-2020

Monsieur Alexandre LANGLOIS
Secrétaire Général de VIGI.
7 rue Descartes
95330 DOMONT

A

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 Rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Objet : lettre ouverte à Monsieur le Président de la République concernant le racisme et autres délits au sein de la Police Nationale

Monsieur le Président de la République,

Les policiers et la population souffraient d'une Police Nationale, qui tolère le racisme avant que vous accédiez à la tête de l'état, mais la situation s'est malheureusement encore aggravée depuis mai 2017.

Un collègue [CRS s'est suicidé en 2012](#) à force de se faire traiter entre autres de « banania ». La hiérarchie policière bien qu'alertée de ces brimades racistes n'avait rien fait et par la suite n'a pas été sanctionnée. Le racisme tue jusque dans nos rangs.

En février 2017, le porte-parole du syndicat Unité-SGP, Luc POIGNANT déclarait dans *C à vous* en février 2017 [« bamboula, ça reste encore à peu près convenable »](#) et dont le secrétaire général Yves LEFEBVRE, toujours en poste, justifiait ce propos par un « coup de fatigue ». Luc POIGNANT n'a jamais eu de sanction disciplinaire.

Monsieur le Président de la République, comment croire le Ministre de l'Intérieur Christophe CASTANER, quand il affirme vouloir lutter contre le racisme, quand il justifie sa non-démission lors du journal 13h sur TF1 le 06-10-2019, par le soutien de ce même syndicat ?

Monsieur le Président de la République comment croire le Ministre de l'Intérieur, quand en janvier 2020 un [collègue de ROUEN déposait plainte pour des propos « homophobes, discriminatoires et racistes »](#), la hiérarchie policière n'a pas réagi et que lui-même est resté silencieux. C'est le parquet qui a dû saisir l'IGPN, pour de « possibles suspensions ». Nous avons une nouvelle fois alerté notre institution, mais elle a préféré [poursuivre sur instruction de Christophe CASTANER, notre délégués Noam ANOUAR](#), qui avait dénoncé, entre autres, de tels faits lui aussi.

Le 27 avril 2020 nous étions heureux que Christophe CASTANER nous donne une nouvelle fois raison, en déclarant que le « racisme n'a pas sa place dans la police », des policiers ayant déclaré qu'un « bicot comme ça, ça nage pas (...) ça coule, tu aurais dû lui accrocher un boulet au pied ».

Le 03 juin 2020 il confirme qu'à partir de maintenant, il va demander une sanction pour « chaque faute, mot raciste dans la police ». Nous sommes toujours dans un avenir hypothétique, alors que cela fait plus d'un mois qu'il a promis des mesures fortes et plus d'un an et demi qu'il occupe son fauteuil place Beauvau. Le racisme n'est pas une opinion, mais un délit, aussi Monsieur CASTANER sur le sujet n'a pas de choix politique à faire, mais juste à faire appliquer le Code Pénal.

Quand Stanislas GAUDON, du syndicat Alliance, analyse cette déclaration comme « [une menace, c'est l'Etat qui lâche sa police](#) ». Il s'insurge donc contre la volonté du ministre de lutter contre les délits racistes au sein de notre institution, aucune réaction. A croire que Christophe CASTANER ne réagit que contre les syndicalistes qui défendent la devise : « Liberté, Egalité, Fraternité. »

Notre organisation syndicale lutte contre les dérives et dysfonctionnements au sein de la Police Nationale, qui se traduisent par des délits comme [le racisme](#), [des agressions sexuelles](#), du [harcèlement moral au travail](#), de la [discrimination syndicale](#), [des violences illégitimes](#), des [faux en écriture publique](#), des [détournements de fond en bande organisée](#), de la [fraude aux élections professionnelles](#), etc. Malheureusement plutôt que de vouloir lutter contre la minorité de policiers en prenant des sanctions et en la dénonçant à la Justice, comme le prévoit l'article 40 du code de procédure pénale, Christophe CASTANER a préféré fermer les yeux et faire taire les lanceurs d'alerte. Pire, il donne des promotions à des personnes mises en cause pour des crimes et délits ! En parallèle le ministère de l'Intérieur [refuse d'appliquer les décisions de Justice quand il est condamné](#), comme nous vous l'avions déjà écrit le 25 janvier 2019.

Nous avons toujours plusieurs mois d'avance dans nos analyses :

- Christophe CASTANER a mis plus de six mois pour nous [donner raison sur la cause des suicides de nos collègues](#), mais depuis rien, si ce n'est le nombre de décès qui continuent d'augmenter dans nos rangs. Son inaction tue et nous avons [dû déposer plainte](#).
- Christophe CASTANER a mis plus d'un an à [nous donner raison sur des problèmes « déontologique »](#) au sein de la Police Nationale, mais derrière la com' a [continué de faire taire les lanceurs d'alerte par des procédés abjectes et illégaux](#).
- Christophe CASTANER [a nié les risques du COVID-19 au sein de la Police Nationale](#), pour nous donner raison deux mois plus tard en fournissant enfin des masques et surtout en autorisant de les porter. Son incompétence a porté atteinte à la santé de milliers de collègues et quatre sont morts. Nous avons donc [dû déposer plainte](#).
- Christophe CASTANER a mis un an et demi pour nous [donner raison sur le racisme](#), mais une fois de plus [il sanctionne les lanceurs d'alerte et non les auteurs de ces délits](#).
- Christophe CASTANER a mis un an et demi à demander un simple renforcement des caméras piétons, quand nous en demandons la généralisation, depuis une demi-douzaine d'année.

Monsieur le Président de la République, pour lutter contre toutes les dérives et dysfonctionnements au sein de la Police Nationale, une fois de plus les propos de ce jour sont creux et à l'inverse des actes de Christophe CASTANER depuis sa prise de fonction.

Quand Christophe CASTANER réunit une conférence citoyenne pour un Livre Blanc de la sécurité, il parle en réalité d'un panel de 100 personnes choisies par un institut de sondage. Nous proposons la mise en place un groupe de réflexion réellement citoyen, pour réformer la Police Nationale, pour qu'elle redevienne

républicaine, conforme au [Code Européen d'Éthique de la Police](#), signé par la France en 2001 et applicable depuis 2014, pour qu'enfin policiers et population ne soient plus opposés à des fins politiciennes, mais que les policiers soient bien une partie intégrante de la population, pour assurer la sécurité de tous.

Notre organisation est un laboratoire d'idées, pour pouvoir proposer des mesures cohérentes sur le terrain, répondant à la fois aux attentes de nos collègues et de la population, sans faire de politique, mais du syndicalisme uniquement. Depuis 1906, notre organisation, qui s'appelait à l'époque « *fédération des sociétés amicales de la police de France et des colonies* » a affirmé son indépendance vis-à-vis des partis politiques, c'est pour cela que nous ne donnons pas de consignes de vote et que lors de l'élection présidentielle de 2017, nous avons mis les programmes sécurité des onze candidats au 1^{er} tour et des deux finalistes au second tour. L'Etat est notre employeur. Quel que soit le gouvernement élu notre rôle est de défendre nos adhérents et nos collègues, dans le respect de la devise de la République : « Liberté, Egalité, Fraternité ».

Nos prédécesseurs au sein notre organisation se sont toujours opposé à la haine au péril de leurs vies, comme lorsqu'ils adhèrent au Front National de la Résistance. Petit morceau d'Histoire de notre organisation, dont nous sommes fiers :

Arthur Airaud, alias Poirier est responsable du Front National Police, qui fait partie du Front National de la Résistance. Il est arrêté par la Gestapo. Serge Lefranc le remplace.

Il est en contact avec deux autres policiers, Dupuis et Herlaut. Poirier a été torturé. Il est à la salle Cusco de l'Hôtel-Dieu. On tente de le libérer le 28 juin 1944 et la première tentative échoue, mais l'idée germe de prendre possession du central téléphonique, avec la complicité d'une infirmière. La deuxième tentative a lieu le 3 juillet. Serge Lefranc raconte : « Nous sommes dans les lieux. La voiture allemande arrive. A l'intérieur ont pris place trois policiers Saintier, Latour, Roycourt et un gendarme Merchadou. Le central téléphonique est pris. On donne l'ordre à la salle Cusco de faire descendre le prisonnier. La confirmation est demandée et donnée. L'ascenseur descend, les portes s'ouvrent, Poirier est extrait, les deux miliciens sont désarmés et remontent dans l'ascenseur dont le bouton est actionné par nos soins. Poirier est embarqué dans la voiture allemande et caché dans un immeuble de Saint Cloud dans les huit minutes. Poirier a les tympans crevés, les côtes brisées. Il sera soigné par Philippe Legrand restaurateur à Billancourt. Cette action aura des répercussions décisives. »

Monsieur le Président de la République, nous demandons une audience auprès de votre autorité, car nous sommes une des rares organisations de la Police Nationale, qui a à la fois une connaissance historique avec 137 ans d'existence et une analyse fine de la situation actuelle, le ministre de l'Intérieur reconnaissant à chaque fois la justesse de nos constats et propositions, avec malheureusement toujours des mois de retard.

En l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, en mes respectueuses salutations.

Le secrétaire général Alexandre LANGLOIS

